

Choisir des essences végétales n'est pas chose aisée. Utiliser des plantes locales garantit leur bon développement et favorise l'intégration du bâti dans son contexte. Le végétal, par les nombreuses sensations qu'il suggère (couleurs, odeurs, textures), contribue à la reconnaissance de l'identité du territoire.

Un patrimoine végétal de qualité

Un sol argilo-calcaire

Les molasses, sol argilo-calcaire du Sud du territoire, donnent deux types de terres : des terres acides composées de sables et de limons argileux et des terres argileuses lourdes et fertiles devenant collantes en présence d'eau. Les sols bruns et acides se caractérisent par des fougères et des ajoncs, les zones les plus détritiques et siliceuses par des boisements de châtaigniers et de pins. Si les calcaires et molasses du Sud sont très propices à l'agriculture, les terres de Champagne ou d'Issigeac sont toutefois de faible épaisseur et contiennent une forte teneur en calcaire actif. Le sol très calcaire du Nord, pauvre et peu épais est occupé par les taillis de chênes pubescents et d'îlots de chênes verts. Châtaigniers et pins se développent sur les terrains sableux des sommets accompagnés en sous-bois d'ajoncs et de genêts. Le charme s'établit dans les combes étroites et humides tandis que la corroyère (arbuste toxique) privilégie les sols très secs.

L'arbre porteur d'identité

La silhouette et l'essence des arbres sont des repères importants dans le paysage et dans la compréhension du territoire. D'essences spontanées (chêne, frêne, cèdre, genévrier...) ou anciennement cultivées (tilleul, marronnier, if, figuier...), les arbres constituent l'écrin végétal des constructions. Particulièrement lisible autour du patrimoine bâti ancien, il mérite d'être développé aux abords des constructions récentes.

Le cèdre de l'Atlas et bien d'autres essences (magnolia, pin parasol, palmier...), importées au XIX^e siècle, ornent les jardins des bourgs ou les abords d'une propriété cossue.



marronnier



cèdre



abords fleuris



chêne vert, persistant



pin parasol

Des essences rurales variées

Les boisements très présents se déclinent de différentes manières selon les stades d'enfrichement (pelouse, lande, broussaille et forêt), la pente, l'exposition et la qualité du sol. Les haies délaissées évoluent et prennent le plus souvent la forme de bandes boisées.

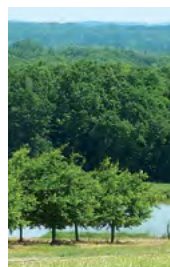
Traditionnellement terre de petites cultures, les essences rurales sont nombreuses et complémentaires dans l'activité agricole. Des petits vergers de noyers, des alignements de fruitiers (pommier, cerisier, prunier), des truffières, quelques rangées de vignes, animent les petites clairières agricoles.

Abords paysagers et haies mélangées

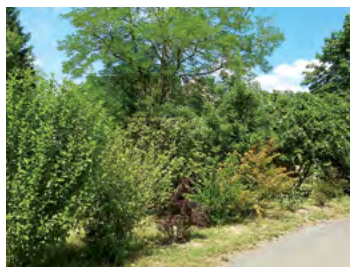
Les haies d'essences diverses sont abondantes dans les petites vallées. Ce réseau ancien de haies mélangées participe à la valorisation de l'image du territoire. De nombreuses haies d'inspiration champêtre sont plantées aux alentours des constructions. De grande qualité et fortement identitaire, en alignement de buis ou de charme, la haie uniforme n'a pas lieu d'exister ici sous la forme de thuyas ou de lauriers. Privilégier des essences locales variées, installer une clôture légère de châtaignier en complément, valorisera facilement les abords du cadre bâti et son intégration paysagère.



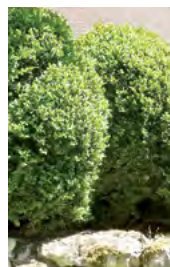
jouelle vigne



noyers et forêt



haie mélangée



buis



clôture végétalisée

Quelles essences ?

Ces listes de végétaux, non-exhaustives, proposent quelques essences spontanées (milieu naturel) et ornementales (horticoles, trouvées en pépinière), puis quelques vivaces ou annuelles adaptées au territoire de la Communauté de Communes.

Les essences spontanées



tilleul

Les arbres > 15m :

Ailante
Cormier
Châtaignier
Erable sycomore
Frêne
Hêtre commun
Merisier
Pin, Sapin, Epicea, Mélèze

Les arbres < 15 m :

Alisier torminal
Aulne
Charme
Chêne pubescent
Chêne vert
Erable champêtre
Noisetier
Saula marsault



buis taillé et glycine

Les arbustes persistants :

Fusain
Genêt à balais
Genévrier commun
Troène vulgaire
Buis
Bruyère

Les arbustes caduques :

Aubépine monogyne
Bourdaïne
Cornouiller sanguin ou mâle
Eglantier
Erable de Montpellier
Fusain d'Europe
Prunellier
Rosa canina
Sureau noir
Viorne lantana



haie mélangée

Les grimpantes :

Chèvrefeuille
Houblon
Lierre
Ronce des bois
Vigne blanche
Vigne sauvage



chèvrefeuille

Les essences d'ornements

Les arbres > 15m :

Cèdre de l'Atlas
Chêne rouge
Cytise
If commun
Marronnier
Noyer à fruit ou à bois
Platane commun
Tilleul
Saula blanc

Les arbres < 15 m :

Arbre de Judée
Catalpa
Fruitiers : Figuiers, Pommier,
Cerisier, Pêcher, Prunellier...
Lagerstroemia
Magnolia soulangiana



cèdre

Les arbustes persistants :

Abélia
Escallonia
Fusain fortunei
Laurier tin
Oranger du Mexique
Photinia

Les arbustes décoratifs :

Buddleia
Deutzia
Kolkwitzia
Lilas
Perowskia
Seringat
Spirée
Sumac de Virginie
Viorne
Weigelia



treille de vigne



haie arbustive libre

Les grimpantes :

Bignone
Clématite
Glycine
Houblon
Rosier grimpant
Passiflore
Vigne vierge



clématite

Les vivaces

En arbrisseaux ou herbacées, elles offrent un large éventail de compositions pour les massifs ou les abords d'une construction. Elles renaissent naturellement d'une année sur l'autre.

Cette végétation basse, aux feuillages et floraisons très variés, permet d'agrémenter l'ensemble du jardin tout au long des saisons.



les plantes aromatiques, (lavande, thym, romarin, sauge...), utiles, persistantes et florifères



les graminées (pennisetum, fétuque, miscanthus...), graphiques et colorées, entretien facile

Quelques précautions

- ✓ les baies de certains végétaux peuvent être très toxiques et les fleurs trop mellifères attirent les insectes
- ✓ la puissance racinaire de certains arbres ou arbustes est dangereuse pour les fondations des constructions, d'autres ont des racines envahissantes (Mimosa, Bambou, Robinier faux-acacias, Peuplier...)

- ✓ des dispositions particulières concernent les plantations et les essences dans le règlement d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'un lotissement
- ✓ des essences sont prohibées aux abords des constructions dans les secteurs couverts par les prescriptions «retrait et gonflement d'argiles»
- ✓ se méfier du coup de cœur dans une pépinière et des cadeaux des amis qui ignorent vos bonnes résolutions.